

**ECOLES ET COLLEGES
DES VOSGES**EXPEDITEUR :
SNUipp886 Maison des Associations
Quartier La Magdeleine
88000 EPINAL**P****P R E S S E**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE Bulletin n°99 janvier 2016 - Trimestriel - Imprimé par nos soins
Directeur de publication: Joël TONDON Abt: 2,30 € - Prix du n°: 0,60 €

DEPOSE LE 04-01-2016

**LES SERVICES PUBLICS
HEUREUSEMENT QU'ILS SONT LA !**

Qu'elles ou qu'ils soient pompiers, médecins, infirmiers, policiers, psychologues, magistrats ou enseignants, ils ont agi avec force, humanité et efficacité après les attentats du 13 novembre. Salués unanimement, ils ont montré que le service public, face à l'urgence, fonctionnait bien. Considérés par certains comme des fainéants, les fonctionnaires n'ont pourtant pas compté leurs heures. Au quotidien, 5,3 millions d'entre eux rendent les services dont les usagers ont besoin dans des conditions parfois difficiles, voire périlleuses.

Financer les services publics ne doit plus être considéré comme un gaspillage budgétaire mais bien comme un atout pour notre société. L'actualité vient de nous le rappeler. Réduire le nombre de fonctionnaires, c'est réduire la capacité de la fonction publique à agir pour défendre les valeurs républicaines. Moins d'écoles, moins d'hôpitaux, moins de policiers...tous ces moins ne feront ni une société plus juste, ni un pays plus fort pour combattre le terrorisme et la peur.

A force d'alléger les services publics, la vie devient lourde. Les gens en appellent à la République pour les protéger. Au pacte de sécurité annoncé par François Hollande, ajoutons le pacte d'éducation, porteur d'espoir dans le pays.

Au cœur du service public d'éducation, rappelons sans cesse nos convictions : défense de l'intérêt général, égalité d'accès aux droits, lutte contre les inégalités, fraternité. NOUS SOMMES FIERS

D'ETRE FONCTIONNAIRE**Antoine CICOLELLA**
snu88@snuipp.fr**Sommaire**

- 1 Edito
- 2 Action syndicale
- 3 Déclaration CAPD
- 4-5 Le petit rapporteur paritaire
- 6 Barème des avancements
- 7 Budget 2016: lettre aux élus
- 8 Courrier des lecteurs
- 9-10 Agenda
- 11-12 Bulletin d'adhésion



Tournée d'automne des écoles

Le SNUipp-FSU a organisé durant le mois de novembre 7 tournées d'école. L'occasion de rencontrer 350 collègues sur les circonscriptions d'Epinal, Remiremont, Bruyères, Vittel et Saint Dié.

Conditions de travail, formation initiale et continue, salaires... De nombreux sujets ont été abordés avec le même constat : ils sont las de la paperasserie, du manque de considération, de la stagnation de leurs revenus, des carences de la formation continue. Ils s'inquiètent pour leurs élèves des fermetures ou fusions annoncées et revendiquent la présence de l'Ecole de la République partout, sur tout le territoire vosgien.

REVENDEICATIONS

- La liberté pédagogique est un droit. Non aux pratiques d'inspection autoritaires !
- Difficultés scolaires: manque de moyens pour le Rased.
- Conditions de travail: informations transmises au CHSCT.
- Les injonctions de l'IEN « *Que faites vous en classe ? Quels sont vos projets ?* » auprès des écoles ou des classes n'ont pas lieu d'être. Chacun est libre de communiquer ses projets.



illustration: Brizemur

ACTIONS PREVUES

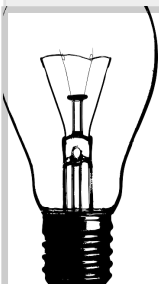
- Le SNUipp est intervenu auprès du secrétaire général pour les interrogations sur la circonscription de Remiremont avec 2 questions:
 - appel à candidature en remplacement du conseiller pédagogique généraliste ?
 - qui peut prendre en charge les inspections sur la circonscription de Remiremont ?
- **Jeudi 7 janvier 2016 à 17h30**
Intersyndicale SNUipp-FSU, SE Unsa, SGEN-Cfdt pour rencontrer l'IEN de Bruyères.

LA LIBERTE PEDAGOGIQUE

L'Etat définit les contenus et programmes d'enseignement, l'enseignant choisit ses méthodes.

L'inspecteur de l'Education nationale est la seule autorité compétente pour émettre un avis sur la qualité de l'enseignement. Les parents, les autres enseignants et le directeur ne peuvent imposer de choix pédagogiques.

Dans le préambule des programmes de 2008, la liberté pédagogique est réaffirmée mais le contenu et les orientations de ceux-ci impactent la conception de la pédagogie.



Vos idées, votre bulletin

Vous êtes invités à donner votre opinion et vos suggestions afin d'améliorer votre bulletin d'information.

n'hésitez pas à nous en faire part à :
snu88@snuipp.fr

Merci !

Votre contribution est grandement appréciée.



CAPD du 15 décembre 2015: déclaration préalable du SNUipp-FSU

Les élections régionales qui viennent de se dérouler ont montré à quel point la souffrance sociale est porteuse de colère. Celle-ci peut être de plusieurs ordres :

- financière, car comment peut-on vivre, comme le font les contrats CUI que nous côtoyons dans nos établissements, avec des salaires de misère et dans la précarité !

- territoriale, le vote dans nos campagnes s'explique par l'éloignement de plus en plus important des services publics. Comment ne pas comprendre les réactions de mécontentement des habitants des villages qui viennent de construire leur maison sur un terrain peu cher, alors que l'école qui leur avait été vantée va fermer.

Depuis la rentrée, les militants du SNUipp-FSU ont rencontré près de 30% des collègues lors de tournées d'écoles sur tout le département. Ils ont échangé avec des fonctionnaires investis de leur mission éducative, mais aussi, à l'image des citoyens face aux urnes, des fonctionnaires désabusés et isolés. Désabusés car ne comprenant pas pourquoi ils ne bénéficient plus d'une formation continue en lien avec leurs besoins. Isolés, car, ce même moment de formation **était** l'occasion d'échanger sur des pratiques, et de construire des réponses.

Les enseignants sont unanimes pour affirmer la nécessité de reconstruire une formation continue sur le temps scolaire. Une formation en présentiel que M@gistère ne peut remplacer. Le SNUipp-FSU témoigne du désarroi de certains collègues face au dispositif qui les isole et les surveille à distance. Le SNUipp-FSU demande que tout contrôle soit abandonné.

Nous sommes aujourd'hui réunis pour l'étude des promotions... Un moment fort pour les collègues, surtout en ces temps de blocage des salaires. La mécanique actuelle des avancements est devenue totalement insatisfaisante, trop lente, elle creuse par ailleurs les inégalités. C'est pourquoi le SNUipp revendique un avancement au rythme le plus rapide permettant d'atteindre l'indice terminal 783 pour tous. Ce

moment est important aussi pour ceux qui envisagent la retraite. Peut-être faut-il rappeler l'impact des réformes successives sur le montant des pensions et les conséquences psychologiques du recul de l'âge de départ. La FSU réaffirme qu'il est possible de financer le droit à la retraite à 60 ans à taux plein pour 37,5 annuités. C'est un engagement fort qui nécessite une meilleure répartition des richesses.

En conséquence, le SNUipp-FSU demande :

- le dégel du point d'indice et le retour aux calculs de pension ci-dessus.
- la reconstruction d'une formation continue en présentiel et la réunion du conseil de Formation.
- l'abandon de tout contrôle d'utilisation de M@gistère
- l'abandon de l'APC.
- le développement du "plus de maîtres que de classe" .
- une réduction sensible des obligations de services des enseignants du degré
- le respect de la liberté pédagogique.

Enfin, ce premier trimestre vient de nous prouver, mais qui n'en était pas convaincu, que **les enseignants sont les professionnels hautement qualifiés indispensables** à notre institution. Irremplaçables, une pression énorme leur est faite, même s'il s'agit de congés tout à fait légitimes. Dissuadés, lorsqu'il s'agit de participer à la vie syndicale, au prétexte qu'une demi-journée d'enseignement qui manquerait à un élève romprait la continuité du service public et serait préjudiciable à son avenir ! Au même moment, les IEN ou DASEN, pour des raisons de promotion ou de convenance personnelles, quittent leur poste en laissant les collègues sans référent et surtout sans possibilité de voir évoluer leur note, ce qui a malheureusement des répercussions sur l'évolution de leur carrière.

Alors, oui, l'Etat doit plus à ses enseignants en termes de salaire et de respect.

Le SNUipp-FSU88 souhaite à toutes et à tous de bonnes et joyeuses fêtes.



Compte rendu de la CAPD du 15 décembre 2015

DASEN : en introduction, il adresse aux collègues des Vosges ses remerciements pour le travail réalisé dans les écoles après les attentats de novembre.

Déclarations préalables : SNUIPP-FSU, SE-UNSA, SGEN-CFDT

Réponses du DASEN :

Les déclarations font référence souvent à des questions nationales (point d'indice, retraites ...). Pour ce qui est des questions locales, comme les problèmes liés au départ de l'IEN de Remiremont, la candidature de Mr PIERRE a été retenue. En outre, concernant les mutations des personnels d'encadrement, elles ne se font le plus souvent durant les congés d'été. Mr Lambolley fait fonction mais il n'a de mission d'inspection. Il évoque deux solutions, soit il pourra inspecter, soit il pourra y avoir une possibilité de mutualisation entre les IEN d'autres circonscriptions afin que les collègues inspectables le soient dans les temps. D'une façon générale, les retards sont limités dans le département. Le DASEN se dit vigilant.

Pour la formation continue:

il y a eu une réunion du Conseil Départemental qui montre que nous ne sommes pas totalement démunis. Le point fort de Magister, c'est qu'il permet une organisation personnelle, le point faible est le manque d'échanges, qui peuvent être comblés par les stages Ecole.

Il reconnaît les problèmes liés à l'évaluation dans notre profession.

Le DASEN dit qu'il essaiera de répondre favorablement à la demande du SNUipp-FSU88 concernant l'appel à candidature pour le poste de CPC de REMIREMONT.

Concernant la date de la CAPD promotion:

on peut la tenir plus tôt mais l'épisode cafouillage de passage à la hors classe de juin dernier a été une expérience difficile. Si la décision devait être prise d'avancer la date cela se ferait au niveau académique.

Le DASEN intervient sur le cas d'un collègue pour qui, il ne souhaite pas de promotion. Les représentants du SNUIPP expliquent que la situation est assez compliquée et que

l'audience avec le DASEN précédant la CAPD ne laissait pas paraître cette décision, le SNUIPP rappelle les faits. Le DASEN souhaite ne pas accabler le collègue. Une enquête administrative est en cours, ce qui ne permet pas de statuer aujourd'hui. Le DASEN nous entend, ne veut pas donner le sentiment d'un acharnement et accepte la promotion de ce collègue.

Concernant les promotions sur les dixièmes restants:

le SNUipp-FSU88 a proposé qu'elles soient attribuées comme suit :

Pour le corps des Instituteurs, il restait une promotion à donner au titre des dixièmes restants ; Elle a été attribuée à un collègue pour le passage du 10^{ème} au 11^{ème} échelon

Pour le corps des PE, il restait 7 promotions à donner au titre des dixièmes restants ; Elle ont été attribuées à

une collègue pour le passage du 6^{ème} au 7^{ème} échelon pour égalité de barème.

une collègue pour le passage du 9^{ème} au 10^{ème} échelon pour égalité de barème.

5 collègues pour le passage du 10^{ème} au 11^{ème} échelon au grand choix.

Cette proposition a été validée par l'administration et les autres organisations syndicales.

La liste des coordinateurs RPI a été communiquée pour information.

Des modifications concernant les règles du mouvement départemental

les règles qui avaient été vues en groupe de travail ont été approuvées par la CAPD par 8 voix pour SGEN-CFDT et administration et 6 abstentions : 4 SNUipp-FSU et 2 SE-UNSA. Concernant les raisons de ce vote, le SNUipp a expliqué qu'il constatait des évolutions positives notamment les mouvements au sein des TRS (priorité liée à l'ancienneté sur le poste, plus de lisibilité sur les différentes règles).

Il n'en reste pas moins que des divergences importantes restent, en particulier, sur le nombre de postes à profil et sur une demande que le SNUipp-FSU porte concernant les TRS qui au bout de quelques années peuvent être en difficulté sur ces supports et pour lesquels nous avons demandé la possibilité de participation à la phase manuelle.

(...)



Questions diverses :

SNUIPP : Bilan des Contrats CUI,

DASEN : Actuellement, tous les enfants sont accompagnés et 15 contrats supplémentaires ont été attribués au département,

SNUIPP : point sur les surnombres.

DASEN : Il n'en reste plus qu'un.

SNUIPP : **Nous interpelons sur Mr le DASEN sur la publicité faite par le magasin LIDL à ST DIE** qui a récolté plus de 2000 € au profit de deux écoles proches. Il y a dans cette affaire un problème d'éthique que nous dénonçons.

DASEN : Personne n'a été consulté au niveau de l'administration et un démenti a été communiqué dans les cahiers de correspondance des élèves. Quant à la question de l'éthique, l'école ne peut recevoir de l'argent, la coopérative peut voter le refus d'un don. Une école n'a pas de statut juridique.

SNUIPP : Nous demandons à être mis au courant des différentes situations de demandes de disponibilité et de démissions.

DASEN : Il y a eu deux demandes de démission de PE stagiaire, ce n'est pas un échec, selon lui. Pour les personnes titulaires pas de démission. Une personne a demandé son détachement et l'a obtenu.

Infos diverses :

Chaque enseignement recevra un courrier à propos des actes administratifs qui seront dématérialisés.

Il y a un poste de psychologue qui sera vacant en REP+ (départ en retraite) et il ne sera pas possible de postuler pour les collègues travaillant en temps partiel.

Le poste de DASEN sera susceptible d'être vacant au 10 janvier, le DASEN reconnaît la qualité des échanges qui ont pu avoir lieu au cours des réunions qu'il a pu mener dans notre département et remercie tous les intervenants.

Les syndicats regrettent le départ précipité du DASEN.



UN LIVRE A OFFRIR !



Cet ouvrage répond point par point à ces idées fausses entretenues par les partisans d'un néolibéralisme débridé qui fait croire que le marché est la solution à tous les problèmes.

Aux antipodes de cette propagande, ce livre fait connaître ce qu'est vraiment la fonction publique, ses divers statuts, les obligations des fonctionnaires, la réalité de leur rémunération, le nombre de travailleurs précaires. Il démontre que la qualité des services publics et leur efficacité ne sont pas des handicaps des atouts pour la santé économique et sociale de la France.

Un haut niveau de santé, des infrastructures de transports qui préparent la transition écologique, un service public d'éducation de qualité accessible à tous, une administration qui a les moyens de service les besoins des usagers, tous ces facteurs concourent à un bien vivre ensemble et à cohésion sociale et économique d'un pays.

En finir avec les idées fausses sur les fonctionnaires et la fonction publique, édition de l'atelier, 5 €.



AVANCEMENT des PE				CAPD du 15 décembre 2015		
	GRAND CHOIX			CHOIX		
échelon	promouvable	promus	dernier barème	promouvable	promus	dernier barème
11	75	27	71,642	40	28	68,997
10	102	30	64,867	81	57	58 *
9	102	31	50 *	70	50	51,833
8	104	31	43,978	78	55	43
7	79	24	39 *	46	32	37 *
6	46	13	34 *	38	27	32 *
5	14	4	29 *	0	0	0

Barème du dernier promu : (*) indique que tous les collègues ayant ce barème n'ont pas été promus.

AVANCEMENT des INSTITUTEURS CAPD du 15 décembre 2015					
	CHOIX			MI CHOIX	
échelon	promouvable	promu	dernier barème	promouvable	promu
11	3	1	61,653	0	0

Le SNUipp-FSU revendique l'intégration dans le corps des PE de tous les instituteurs qui le souhaitent.

En effet, les derniers instituteurs ne bénéficient pas de promotions auxquelles ils peuvent prétendre faute de nombre suffisant. Les places au concours interne sont désormais inexistantes dans les Vosges et l'intégration par liste d'aptitude reste en deçà des demandes.

EPINAL
44 rue de la clé d'or
89000

Crédit Mutuel

Enseignant
www.cme.creditmutuel.fr

SAINT DIE
42 rue Jacques Pierre
88100
SAINT DIE

Tél : 0820 822 044
N° indigo : 0,12TTC/min



Priorité au primaire : le SNUipp-FSU s'adresse aux parlementaires

À quelques jours du vote du budget 2016, le SNUipp-FSU s'adresse à l'ensemble des parlementaires pour leur demander d'amplifier l'investissement budgétaire en faveur de l'école primaire et de ses enseignants.

Une fois de plus, le rapport de l'OCDE « Regards sur l'éducation » rendu public hier, confirme ce retard très français dans les moyens attribués à l'école primaire : près de 20 % de moins par an et par élève que la moyenne des pays de l'OCDE. Conséquence, le nombre d'élèves par classe reste parmi le plus élevé notamment en maternelle, la formation continue est en friche, les salaires des enseignants sont en bas de l'échelle et leur temps de travail tout en haut.

Pour permettre à notre école de se transformer concrètement afin qu'aucun élève ne reste sur le bord du chemin, cette question des moyens reste aujourd'hui incontournable.

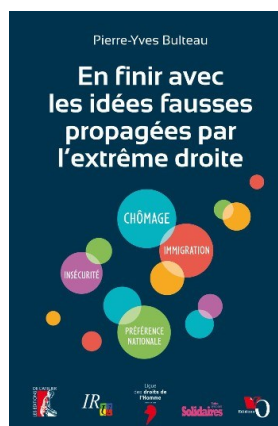
3 950 créations de postes sont prévues pour la rentrée prochaine et c'est tant mieux pour les écoles qui vont en bénéficier. Pour autant, le compte n'y est toujours pas. Nous demandons donc un budget qui permette de réduire la taille des classes, de ré abonder les postes de RASED et de remplaçants, ou même de tenir les engagements de la loi pour le « plus de maîtres que de classes » ou la scolarisation des moins de 3 ans. Nous demandons également des moyens pour reconstruire la formation continue des enseignants actuellement en friche. Il s'agit de mesures déterminantes pour la réussite des élèves.

De la même manière, **nous demandons que le budget 2016 permette l'augmentation de l'indemnité ISAE des enseignants** du primaire actuellement bloquée à 400 euros par an, pour la porter à égalité de l'indemnité ISOE du second degré à 1200 euros annuels.

Quantitatif et qualitatif vont de pair. **Il est urgent que le budget 2016 soit synonyme de priorité au primaire.**



UN LIVRE A OFFRIR !



Fausse idée n°1 : *« Il n'est plus possible de condamner la France à accueillir la misère du monde »*

Ce discours qui vise à faire croire que des hordes de miséreux déferleraient continuellement vers les pays riches du Nord, dont la France, est contraire à la réalité. Selon la démographe Catherine Withol de Wenden, sur les 240 mil-

lions de migrants internationaux, presque autant se dirigent vers le Sud que vers le Nord. En 2011, la France accueillait 267 000 personnes, quand l'Italie en accueillait 385 000, l'Allemagne 490 000 et le Royaume-uni 565 000. [...]

En finir avec les idées fausses propagées par l'extrême-droite, Pierre-Yves BULTEAU, édition l'atelier, 5 €.



« C'EST TOUJOURS LA FAUTE DE L'ÉCOLE... »

Note de lecture et réflexions d'après une enquête de Gilles Balbastre, parue dans le Monde Diplomatique, juin 2015.

« Face aux risques de division, de déchirement de notre société, plus que jamais, l'école est au cœur de l'action de mon gouvernement. »

Manuel Valls 19 mars 2015

Un seul rempart : l'école

Contre le désordre, l'insécurité, la barbarie, un seul rempart : l'école. Pour Gilles Balbastre, cette petite ritournelle, entonnée par le Président de la République et son 1^{er} Ministre, met en avant parmi les causes majeures des attentats de janvier dernier, la faillite de l'école qui ne défendrait plus les valeurs de la République. Pour Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation Nationale, l'école est en 1^{ère} ligne. Une de ses premières décisions est de créer une brigade de 1000 formateurs pour animer un nouveau parcours citoyen et réhabiliter les rites et les symboles républicains.

Les médias – JT télévisés, radio, presse écrite – reprennent le refrain gouvernemental : l'école apparaît incapable de transmettre les valeurs républicaines entre ses murs. Alors il faut sévir. François Hollande enfonce le clou le 21 janvier : « *Tout comportement mettant en cause les valeurs de la République ou l'autorité des enseignants fera désormais l'objet d'un signalement au chef d'établissement ; aucun incident ne sera laissé sans suite* ».

La minute de silence

La minute de silence non respectée dans certains établissements est montée en épingle. Cette cérémonie, décrétée dans la précipitation sous le coup de l'émotion, va à l'encontre de la pédagogie qui repose sur le temps long et la raison.

Plutôt que de se taire, il aurait été urgent de débattre et de laisser s'exprimer les enfants pour comprendre le monde. Ensuite, dans un 2^{ème} temps, on peut étudier la caricature dans l'histoire de la presse. L'école est-elle encore un lieu d'apprentissage de l'expression de la pensée ?

Hors les murs

Mais d'autres problèmes de société en dehors de l'école sont occultés. Après le 7 janvier, le respect du vivre ensemble, surtout dans les quartiers a été l'argument servi à toutes les sauces politiques... alors que l'État déserte les quartiers ! Quelle rigolade ! L'école, caisse de résonance des dysfonctionnements du modèle social français se sent impuissante et découragée.

Un tel paradoxe pousse les enseignants à marcher sur la tête. Les fondements républicains affichés restent lettre morte s'ils ne sont pas portés par des ambitions politiques.



Charb

Bon nombre de personnes ne s'est pas senti Charlie. On peut les entendre. L'État rassembleur et protecteur, à l'heure de la crise, du chômage, des délocalisations industrielles, où est-il ? La République sociale et fraternelle sans ses services publics, où est-elle ? L'avenir professionnel et radieux des salariés et fonctionnaires, à l'heure des emplois précaires, du travail intérimaire et du gel des salaires, où est-il ?

L'école, havre de paix, temple sacré du savoir, défenseuse des valeurs républicaines, où est-elle ? Peut-elle encore garder la foi ?

Vivre ensemble, 2 mots vides de sens pour les exclus et les déçus de la République. Et nous qui pensions que mieux vivre était l'objectif à atteindre d'un gouvernement de gauche...

Jacques Ouille



Vie du syndicat

Congrès départemental de la FSU

Tous les 3 ans, la FSU 88 se réunit en congrès pour faire le bilan de son action et tracer les orientations pour les années à venir...

Tant nationalement que localement, le 1er syndicat des écoles est en congrès pour débattre de son activité passée et future, et de construire collectivement ses mandats au sein de la FSU 88.

Tout-tes les adhérent-es 2014/15 ou à jour de cotisation 2015/16 ont le droit de participer à ce rendez vous qui se tiendra pour la FSU Vosges :

Jeudi 14 janvier 2016 à Saint-Dié
Lycée professionnel Baumont

Une publication spéciale sera envoyée ainsi qu'un courriel.

Matin: rapport d'activité, trésorerie
Après-midi: examen de plusieurs thèmes

On compte sur votre participation !

Si vous êtes intéressés par cette journée, contacter nous pour vous inscrire et pour envoyer une convocation donnant droit à autorisation d'absence



Vie fédérale Congrès national de la FSU

L'année 2016 sera l'année des congrès au sein de notre Fédération Syndicale Unitaire...

Dans le cadre de son 15^{ème} congrès triennal, la FSU organise son congrès national

du 1er au 5 février 2016 au Mans

L'ensemble des sections départementales organise, les semaines précédentes, ses congrès regroupant l'ensemble des syndicats nationaux de la Fédération, dont le SNUipp-FSU.

**SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs,
Professeurs des Ecoles et PEGC**

Le siège du SNUipp-FSU 88 est ouvert
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

sauf mercredi: 8h30-12h00

Site départemental

<http://88.snuipp.fr>
tel. : 03 29 35 40 98
fax : 03 29 64 24 41
Email : snu88@snuipp.fr

CPPAP n° 0720 S 07413
ISSN n° 1266 0833
dépôt légal : janvier 2016

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp du département des Vosges. Conformément à la loi du 08-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au

SNUipp
Quartier de la Magdeleine,
6, Maison des Associations
88000-EPINAL



PROCHAINES RIS

RAMBERVILLERS

Vendredi 29 janvier à 17h30

RIS intersyndicale à l'école Void
Régnier de Rambervillers.

Elle a pour objet le retour sur audience qui aura lieu le 7 janvier 2016 avec l'équipe de circonscription de Bruyères.

La participation à cette RIS est récupérable sur un temps d'animation pédagogique (voir document ci contre à envoyer 8 jours avant la date).

CONTREXEVILLE

école maternelle Jacques Prévert

Vendredi 11 mars 2016
à partir de 17h00

CHATENOIS

école Les Curtilles

vendredi 11 mars
à partir de 17h00

GERARDMER

école primaire Jules Ferry

Vendredi 18 mars
à partir de 17h00

INFO DERNIERE MINUTE

Monsieur FOLK , DASEN des Vosges part le 10 janvier 2016 dans le Jura.

Modèle de lettre à l'IEEN

NOM PRENOM
ECOLE

À M(Mme) l'Inspecteur (trice) de l'Éducation Nationale,
Circonscription de _____

En application du décret 82-447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp/FSU,

le _____ à _____
De _____ h à _____ h.

(A ajouter pour les collègues se réunissant ou récupérant sur les 108h ou la journée de solidarité.)

En raison des nouvelles dispositions, je vous informe que je ne participerai pas :

- à 3h de formation à distance
- à l'animation pédagogique du... de...h à...h.
- à une animation pédagogique définie ultérieurement (calendrier non arrêté)
- à la 1/2 journée de solidarité prévue le...de.....h à.....h (à une demi-journée de solidarité définie ultérieurement. Calendrier non arrêté)

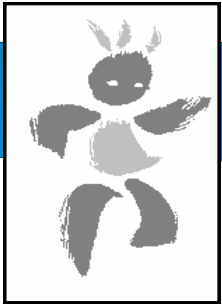
Date signature



**C'est décidé,
je me syndique !**

Pour adhérer en ligne, connectez vous sur le site :

88.snuipp.f



Brèves

ET VIVRE C'EST NE PAS SE RESIGNER.

Albert Camus

**La seule façon de te sauver toi-même, c'est de
lutter pour sauver tous les autres.**

Nikos Kazantzakis, Alexis Zorba 1946